



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-139

**Déménagement au 16, rue de l'hôtel de Ville
Samedi 30 septembre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de Mme DUITTOZ Sidonie, en date du 13 septembre 2017, devant déménager du 16 rue de l'hôtel de Ville, pétitionnaire,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter tout accident, de prendre toutes mesures utiles pour régler le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 : le samedi 30 septembre 2017 de 7H00 à 16H00 :

Le stationnement sera interdit au droit du n° 16 rue de l'hôtel de Ville (2 places). Seuls les véhicules de déménagement seront autorisés à stationner.

ARTICLE 2 :

La signalisation régulière au stationnement sera mise en place 48H00 avant le déménagement et entretenue par le pétitionnaire (Mme DUITTOZ Sidonie).

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté devra être affiché sur le chantier pendant toute sa durée.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le jeudi 14 septembre 2017


 Libette Méténier-Dupont
Le Maire

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52
Gendarmerie : 03 85 94 91 46
Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

MAIRIE :

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
Communication : communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : Mme DUITTOZ : sidonieduittoz@hotmail.com